



Bozel • Brides-les-Bains • Champagny-en-Vanoise • Courchevel
Feissons-sur-Salins • Le Planay • Les Allues • Montagny • Pralognan-la-Vanoise

Contact : Cyril COLOM
Coordonnateur enfance, jeunesse, culture
Tél. : 04 79 55 02 59
Mail : cyril.colom@valvanoise.fr

Bozel, le 21 décembre 2017

Objet : inscription à la pause méridienne (cantine) à partir du 8 janvier

N.Réf. : 2017/CC

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous le savez, depuis janvier 2014, la Communauté de communes Val Vanoise exerce un certain nombre de compétences sur le territoire. Ainsi, dans le domaine de l'enfance, les accueils avant et après l'école, l'accueil le mercredi et l'accueil pendant les vacances, sont des prestations assurées par l'intercommunalité.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, nous poursuivons cette démarche de mutualisation et Val Vanoise aura désormais en charge la gestion de la pause méridienne pour la commune du Planay à partir du 8 janvier, c'est-à-dire les inscriptions ainsi que l'encadrement des enfants.

Notre objectif est clair : faciliter votre quotidien en réduisant le nombre d'interlocuteurs pour vous permettre, par exemple, de régler toutes les prestations par carte bancaire en ligne sur une seule facture ou encore, d'éviter de remplir plusieurs dossiers d'inscription.

Ce changement s'accompagnera aussi d'une reprise de la grille tarifaire pour la rapprocher de celle existante pour les autres prestations et pour inclure la prise en compte du quotient familial.

Quotients	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	> 1200
Tarifs	0,75 €	1 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2 €

D'un point de vue pratique, pour les familles disposant déjà d'un compte famille à la Communauté de communes et ayant déjà effectué leur inscription pour le 2ème trimestre auprès de la mairie, ces dernières seront répercutées sur votre portail à compter du 26 décembre 2017. Par ailleurs, Laure Mazel, responsable du site de Bozel, reprendra contact avec vous pour vous expliquer en détail le fonctionnement et répondre à vos éventuelles questions.

Si vous ne possédez pas encore de "Compte Famille" ou si vous avez perdu vos identifiants de connexion, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la Communauté de communes pour effectuer les modalités initiales ou réactiver votre accès.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions répondront à vos attentes et vous rappelons que les équipes de la mairie du Planay et celles de Val Vanoise restent à votre entière disposition pour toute question.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Thierry MONIN,

Jean-René BENOIT,

Président de Val Vanoise

Maire du Planay

